



Déclaration d'intention de la Métropole du Grand Nancy

-

Projet de diversification de la ressource en eau

La Métropole du Grand Nancy utilise actuellement, pour la production d'eau potable, une eau prélevée dans la Moselle. Cette ressource est sensible aux étiages du cours d'eau, et est vulnérable. Par ailleurs, la réserve de Richardménil présente une sécurité toute relative puisque l'eau stockée se dégrade rapidement par fortes chaleurs. Le projet de diversification de la ressource en eau de la Métropole du Grand Nancy est donc stratégique pour la sécurisation de l'alimentation en eau de l'agglomération.

Il prévoit :

- la création d'une prise d'eau sur la rivière Meurthe en amont du barrage de Morteau (commune de Vigneulles (54) ;
- la construction d'une station de pompage (commune de Vigneulles (54) ;
- la pose d'une conduite d'adduction d'eau brute sur une longueur de 23 km jusqu'à l'usine Edouard Imbeaux, en traversant le ban des communes de Vigneulles, Rosières-aux-Salines, Saint-Nicolas-de-Port, Ville-en-Vermois, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Jarville-la-Malgrange, Vandoeuvre-lès-Nancy.

Au regard du coût prévisionnel du projet et de la nécessité de réaliser une évaluation environnementale, un droit d'initiative est ouvert au public pour demander au préfet de Meurthe-et-Moselle l'organisation d'une concertation préalable placée sous l'égide d'un garant désigné par la Commission nationale du débat public (article L. 121-17-1 et suivants du code de l'environnement).

Le dossier de déclaration d'intention – comprenant notamment une présentation du projet et précisant les modalités offertes au public pour saisir le préfet de Meurthe-et-Moselle - peut être consulté par le public à partir du lien suivant :

[déclaration intention](#)